

**Golf Canada**

Suite 1 – 1333 Dorval Drive
Oakville ON
Canada L6M 4X7

T 905.849.9700
1.800.263.0009
F 905.845.7040
E info@golfcanada.ca



Mis à jour le 13 janvier 2012

COMITÉ DES COMMUNICATIONS

PARAMÈTRES

Mandat

Le Comité des communications est un comité d'exploitation du PDG/DE de l'Association Royale de Golf du Canada, (active sous l'appellation de Golf Canada), ci-après désignée sous le nom de « Golf Canada ». Il lui incombe d'aider le PDG/DE à remplir ses responsabilités de contrôle touchant les communications, la marque ainsi que les initiatives numériques et interactives.

Fonctions principales du président (de la présidente)

En s'acquittant de son rôle, le président (la présidente) travaillera en étroite collaboration avec le personnel pour accomplir les tâches suivantes :

- Approuver les budgets de communications et d'initiatives numériques et interactives pour fins de recommandation au conseil d'administration
- Travailler de concert avec la personne de soutien du personnel pour préparer les réunions
- Soutenir les membres du comité entre les réunions pour remplir les tâches
- Fournir des rapports écrits au PDG/DE au besoin

Tâches principales

En remplissant son mandat, le Comité exécutera les principales tâches suivantes :

- Examiner les procédures et les politiques touchant le membership et s'assurer qu'elles sont conformes aux règlements de l'Association Royale de Golf du Canada;
- Promouvoir le golf en travaillant en collaboration avec le Conseil provincial et l'Alliance nationale des associations de golf;
- Mieux faire connaître Golf Canada, ses produits et ses services;
- Surveiller les rapports avec les associations provinciales de golf, les clubs membres et les membres individuels;
- Tenir à jour et examiner le caractère adéquat des programmes et services (proposition de valeur) de manière à répondre aux besoins des membres existants et potentiels de Golf Canada;
- Entériner chaque année l'adhésion de tous les nouveaux clubs membres;
- Surveiller les niveaux de membership déclarés et recommander des actions au besoin;
- Tenir à jour et examiner la définition des catégories de membres;
- Tenir à jour et examiner les droits d'adhésion et la structure de catégories en ce qui concerne son intégration aux Associations provinciales de golf;
- Élaborer des programmes éducatifs touchant le membership pour tous les clubs membres et les golfeurs de même que les autres parties prenantes de l'industrie du golf tout en les sensibilisant à cette question;
- Fournir des commentaires dans le cadre du processus de planification stratégique de Golf Canada; et

"Golf Canada" and "Golf Canada & Design" are trademarks and service marks of the Royal Canadian Golf Association and may not be used without its permission. / « Golf Canada » et les dessins de marque « Golf Canada » sont des marques de commerce enregistrées et des marques de service de l'Association Royale de Golf du Canada et ne peuvent être utilisées sans son autorisation.

**Golf Canada**

Suite 1 – 1333 Dorval Drive
Oakville ON
Canada L6M 4X7

T 905.849.9700
1.800.263.0009
F 905.845.7040
E info@golfcanada.ca



- Remplir les tâches additionnelles déléguées au Comité de temps à autre par le conseil d'administration.

Nominations

Les membres sont nommés au Comité par le conseil d'administration dans les 30 jours de chaque assemblée générale annuelle et leur mandat est d'un an. On s'attend à ce que les membres du Comité remplissent un minimum de trois mandats d'un an. S'il y a un poste vacant au sein du Comité, pour quelle que raison que ce soit, le conseil d'administration peut nommer une personne qualifiée pour occuper ce poste pendant le reste du mandat. Le conseil d'administration peut révoquer tout membre du Comité.

Composition

Le Comité sera composé de trois à six personnes, qui seront choisies conjointement par le président (la présidente) du Comité et le PDG/DE, en tenant compte de leurs connaissances, de leur expérience et de leur intérêt concernant les services et les politiques de Golf Canada au chapitre du membership. Les membres choisis pour faire partie du Comité doivent refléter dans la mesure du possible la nature diversifiée du membership de Golf Canada, y compris la langue, le sexe, l'origine géographique et l'ethnicité. Le conseil d'administration nommera le président (la présidente) du Comité, qui doit être un gouverneur ou un directeur. Le président (la présidente) peut remplir un maximum de quatre mandats d'un an. Dans le cas de résolutions qui requièrent un vote, le président (la présidente) disposera d'un vote, mais il (elle) n'aura pas un deuxième vote dans l'éventualité d'une égalité.

Réunions et ressources

Le Comité peut tenir des réunions par téléphone ou en personne, au besoin. Les réunions se tiendront à la demande du président (de la présidente). Le Comité recevra les ressources nécessaires de la part de Golf Canada pour remplir son mandat et des membres du personnel aideront le Comité à accomplir son travail.

Rendre compte

Le Comité relève du PDG/DE. Un procès-verbal sera produit pour chaque réunion et les procès-verbaux et les reports seront soumis au PDG/DE dans les 60 jours suivant chaque réunion du Comité. Les procès-verbaux seront ensuite accessibles pour examen sur la page Web des gouverneurs.

Ces paramètres ont été approuvés par le conseil d'administration le 13 janvier 2012 et ils peuvent être soumis à une étude et révisés de temps à autre par le conseil d'administration.

"Golf Canada" and "Golf Canada & Design" are trademarks and service marks of the Royal Canadian Golf Association and may not be used without its permission. / « Golf Canada » et les dessins de marque « Golf Canada » sont des marques de commerce enregistrées et des marques de service de l'Association Royale de Golf du Canada et ne peuvent être utilisées sans son autorisation.